

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 1

Artikel: L'œuvre de reconstitution forestière en Angleterre
Autor: Noverraz, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

parcelles dont la pente est moins prononcée, mais qui sont marécageuses et peu fertiles. On réservera au pâturage, en principe, les terrasses et les versants peu inclinés. Ce partage ne devrait cependant pas se faire selon un point de vue trop étroit. Si, par exemple, il était reconnu nécessaire de boiser tout un bassin de réception, il ne faudrait pas hésiter à le faire. On chercherait alors ailleurs des compensations. Il ne saurait naturellement entrer dans le cadre de cette conférence d'indiquer comment il faut procéder dans chaque cas. Les conditions varient à l'infini, et il appartient au tact et à l'habileté des agents forestiers de trouver la solution qui, dans des circonstances données, sera la meilleure.

(A suivre.)

L'œuvre de reconstitution forestière en Angleterre.

Dans le courant du mois de juillet de cette année, j'ai profité d'un court séjour en Angleterre pour visiter un des principaux centres de reconstitution, dans le district de Thedford, situé à 120 km environ au nord de Londres.

Sous la conduite de l'ingénieur forestier du district, M. Long, j'ai visité les énormes pépinières, les plus importantes, qui fournissent des plants dans tout le royaume, tant pour les besoins des plantations effectuées par l'Etat que pour celles entreprises par les autorités locales et les particuliers.

En automobile, nous avons parcouru les plantations de pin de Corse et d'Ecosse, de l'épicéa de Sitka, de mélèze d'Europe et du Japon, de douglas. Ces travaux s'étendent sur une surface de près de 12.000 ha mettant en valeur des terrains crayeux, stériles, progressivement abandonnés par les agriculteurs.

Les renseignements recueillis durant cette brève inspection et la lecture des rapports annuels de la Commission forestière, m'ont incité à présenter au lecteur du « Journal forestier » une esquisse de cette œuvre superbe de reconstitution forestière, conduite avec une admirable méthode.

Jusqu'au moment de la guerre mondiale, la forêt n'avait joué qu'un rôle des plus secondaires dans l'économie générale du pays. Sur environ 1.200.000 ha, représentant la surface boisée, moins de la moitié produisait un rendement à peu près normal; une partie n'avait pour ainsi dire d'autre but que de fournir un abri au gibier. Seules les forêts de la Couronne, d'une surface de 48.800 ha, étaient administrées par un personnel technique.

De 1909—1913, les importations annuelles moyennes furent les suivantes :

bois non manufacturé	27.561.000 livres sterling
bois manufacturé	2.695.000 » »
pulpe de bois	4.060.000 » »

La guerre mondiale démontra l'importance des forêts et la nécessité de pouvoir, le cas échéant, faire face aux besoins en bois. Cette préoccupation se traduisit par le « Report of the Acland Committee » et la loi forestière de 1919, dont le but était le suivant :

1° Augmenter la production indigène afin d'assurer une réserve, en prévision d'une disette de bois ou en cas de guerre.

2° Tirer profit de terrains stériles et de maigres pâturages. La loi créa la « Commission forestière » qui disposa de 3.500.000 livres sterling pour mener à terme le programme des dix premières années; il était le suivant :

Le plan de reconstitution forestière devait être réparti entre l'Etat, d'une part, et les autorités locales et les particuliers, d'autre part. Durant la première période de dix ans, 150.000 acres, soit 60.700 ha devaient être plantés directement par l'Etat, répartis comme suit : 54.630 ha de peuplements résineux et 6070 ha de peuplements feuillus. Cette proportion a été basée, d'une part, sur les statistiques d'importation des bois, démontrant que plus de 80 % sont en bois résineux; d'autre part, sur le fait que si une disette de bois résineux paraît probable et imminente il n'en est pas de même des bois durs dont la consommation est bien moindre, et les réserves bien plus grandes si l'on tient compte des forêts exotiques.

La surface prévue qui devait être plantée par les autorités locales et les particuliers, avec l'aide des subventions de l'Etat et sous le contrôle de la Commission forestière, était de 44.515 ha, soit, au total, 105.215 ha pour les dix premières années.

La surface de terrain propre à la culture forestière — qui devait être acquise au bout de 5 ans — prévue par le « Rapport Acland » était de 66.775 ha. L'acquisition devait naturellement précéder de beaucoup le travail de plantation, afin que non seulement chaque centre d'opération fût suffisant pour permettre la création d'une forêt de dimensions économiques, mais aussi afin que le travail de plantation puisse s'étendre sur une période de 25—30 ans, de manière que la forêt contienne des bois d'âges différents et puisse fournir une production continue. Le minimum de surface admis fut de 405 à 605 ha.

La commission forestière nommée dut tout improviser, car il n'existait pas de service forestier, sinon celui attaché aux forêts de la Couronne qui joua, du reste, un rôle important dans la nouvelle organisation, en collaboration avec des forestiers expérimentés attachés aux forêts particulières.

L'administration générale et les finances furent concentrées à Londres et le pays divisé en inspections, dont trois en Ecosse et sept dans le reste du pays. Le personnel forestier supérieur est formé par

l'université forestière d'*Oxford*, à laquelle fut rattaché en 1923 l'« *Institut forestier impérial* », chargé de cours spéciaux et de travaux de recherches; en outre, diverses universités collaborent au mouvement en donnant des cours d'entraînement. Deux écoles d'entraînement pour forestiers subalternes furent créées, une en Ecosse, l'autre dans la forêt de « *Dean Gloucester* ».

Les ouvriers forestiers furent recrutés en partie dans le personnel des mines sans travail, et ces hommes s'adaptent fort bien à leur nouvelle tâche. En 1924, par ordre du Conseil, les forêts de la Couronne, d'une surface de 48.800 ha, en particulier la *New-Forest-Hants* (26.305 ha) et la *Dean Forest Gloucester* (8040 ha) furent transférées à la Commission forestière et soumises à la gérance de l'Etat.

A fin de septembre 1927, 158.444 ha de terrain, dont 99.087 ha aptes à la culture forestière, avaient été acquis, répartis en 55 centres de plantation en Ecosse et 69 centres dans le reste du pays.

Les ingénieurs forestiers de district étaient au nombre de 29 et le personnel forestier supérieur et subalterne ascendait à 168 hommes. De 2500 à 3500 ouvriers, selon la saison, furent utilisés.

Sur les 60.700 ha prévus à la fin de la période de 10 ans, soit au 31 mars 1929, 38.163 ha sont boisés; en outre, sur les 44.515 ha à créer par les autorités locales et les particuliers, 25.091 ha étaient constitués.

Les essences employées sont les suivantes: pin d'Ecosse et de Corse 37 %; épicéa commun et de Sitka 47 %; mélèze d'Europe et du Japon 7 %; douglas 5 %; hêtre 1 %, divers 3 %.

Les plants ont été fournis par les différentes pépinières créées qui occupent une surface de 295 ha et fournissent 213 millions de brins et 115 millions de plants repiqués.

Pour guider la marche des travaux en cours et préparer les connaissances nécessaires au traitement futur des nouveaux peuplements, des travaux de recherches sont entrepris relatifs à l'accroissement; dans ce but 158 placettes d'essai ont été réparties dans tout le pays et mesurées périodiquement. En outre, des études sont en cours sur les travaux de pépinière, la mycologie, la botanique forestière, l'entomologie, la technologie des bois. Enfin, un cycle de conférences initie le public aux questions forestières. Le 31 mars 1929, se terminera la première période de 10 ans prévue par le « *Report of the Acland Committee* »; une nouvelle législation sera nécessaire pour fixer le nouveau programme. Sans doute, riche de l'expérience acquise, l'œuvre se poursuivra sur un plan plus vaste encore.

Tartagal, 17 octobre 1928. M. *Noverraz*, ingénieur forestier.

Bibliographie.

Eight Annual Report of the Forestry Commissioners Year ending September 30th 1927.

Fifth Annual Report of the Forestry Commissioners Year ending September 30th 1924.

Empire Forestry Journal, Vol. 6, N° 2, 1927, Forestry an the Empire
By sir Peter Clutterbuck C. I. E. C. B. E. Chairmann Empire Forestry Association.

NOS MORTS.

† Jules Schnyder, ancien inspecteur des forêts.

Le 9 août est mort M. Jules Schnyder, à Neuveville, sa ville natale, à l'âge de 86 ans, après une longue maladie. Ce nestor des forestiers suisses avait été, pendant 62 ans, en service forestier actif.



Jules Schnyder
ancien inspecteur des forêts

Il vaut la peine d'examiner de près les étapes de cette longue et belle carrière, toute consacrée au travail et couronnée de beaux résultats.

Ses études achevées, le jeune Schnyder débute, en 1864, en qualité d'aide, dans l'arrondissement forestier de Porrentruy. En 1865, il fait le même service à l'inspectorat forestier cantonal, à Berne. Deux ans plus tard, il rentre à Neuveville en qualité d'adjoint. Peu après, soit en 1869, il est mis à la tête de l'arrondissement forestier III (Mittelland), avec domicile à Berne. Cet arrondissement comprenait alors les districts de Berne, Laupen, Seftigen et Schwarzenburg. Ce n'était pas une bagatelle que de parcourir un territoire aussi vaste, encore que le service dans ce temps-là consistât

surtout en inspections. Fréquemment, notre jeune inspecteur se mettait en selle le lundi pour des tournées à cheval et ne rentrait que le samedi dans la ville fédérale. Ces longues chevauchées ne manquaient pas, il est vrai, d'une certaine poésie qui est bien du temps passé.

C'est à cette époque que M. Schnyder commença les tractations, qui furent longues et difficiles, en vue de l'acquisition par l'Etat des terrains que celui-ci devait reboiser dans la suite, sur de grandes étendues, dans la région du Gurnigel.

Très actif, il fut officier d'artillerie, parvint dans cette arme au grade de colonel, et remplit, pendant une législature, le mandat de conseiller national.